

TEAM VITALITY



V.BOOTCAMP

PRESENTATION DU PRODUIT :

Vous êtes une équipe amateur, pro ou un groupe d'amis ? Vous avez besoin d'un espace privatif pour préparer un tournoi, vous entraîner ou jouer une compétition dans les meilleures conditions ? **V.Bootcamp** vous propose des conditions optimales de jeu dans un cadre inspirant en plein centre de Paris !

- testé par les joueurs de Team Vitality
- en plein centre de Paris un espace de 20m²
- jusqu'à 5 joueurs simultanément
- une place pour le coach et une pour l'analyste
- connexions 1Gbit et WIFI

MATERIEL :

V.Bootcamp est équipé du matériel suivant :

- 6 PC Gaming
- 6 écrans Zowie 25" 240Hz
- 6 chaises gaming Quersus
- 6 jeux de périphériques Corsair composés de 1 clavier, 1 souris, 1 casque, 1 tapis de souris
- 5 webcams Logitech 4K Brio
- 1 écran LG de 50" et son pied mobile

Le V.Bootcamp est une expérience de Gaming dans des conditions professionnelles. Il a lieu à V.Hive au 102, Boulevard de Sébastopol 75003 PARIS. Des sessions sont organisées pour une demie-journée ou pour une journée entière, à partir de 10h00. Une session d'une demie journée correspond à 5 heures d'accès entre 10h00 et minuit, tandis que la session journalière permet d'occuper le Bootcamp sur une plage horaire de 10h sans interruption. Le Bootcamp permet une expérience de jeu optimale avec des places également prévues pour les coach et analyste. Il y a 6 PC et écrans très haut de gamme à la disposition des Participants. Le V.Bootcamp n'est pas un stage de détection pour devenir joueur professionnel. Elle est destinée à tous les niveaux avec pour objectif de progresser, mais son cadre professionnel en fait une cible de choix pour les équipes d'esport amateurs voire professionnelles.

TARIFS :

- **159€ TTC** PAR 1/2 JOURNÉE (SAUF DIMANCHE)
5 heures d'accès entre 10h00 et 00h00
- **219€ TTC** PAR 1/2 JOURNÉE LE DIMANCHE
5 heures d'accès entre 10h00 et 00h00
- **279€ TTC** PAR JOURNÉE (SAUF DIMANCHE) 10
heures d'accès entre 10h00 et 00h00
- **319€ TTC** LE DIMANCHE
10 heures d'accès entre 10h00 et 00h00

LIEU :

V.HIVE est situé au 102 boulevard de Sébastopol en plein centre de Paris. Notre Q.G est accessible par les lignes de métro 3,4,8,9 et 11. Il est aussi facilement accessible depuis les stations de RER de Châtelet les Halles et de Gare du Nord

REGLEMENT INTERIEUR

Il est indispensable de participer au Bootcamp dans un esprit ludique et de convivialité et ainsi respecter les valeurs de respect et de tolérance véhiculées par Team Vitality.

Les participants au Bootcamp s'engagent à utiliser les matériels, notamment informatiques, qui seront mis à leur disposition avec soin et à ne pas les dégrader, sans quoi ils pourront être obligés à supporter les frais de remplacement ou de réparation.

Les participants s'engagent à ne pas dégrader les lieux mis à disposition pour le Bootcamp, et à se comporter de manière courtoise avec le personnel d'encadrement et les autres stagiaires.

Il est interdit de fumer ou de boire de l'alcool dans les locaux du V.Hive

Le non-respect du règlement intérieur pourra entraîner une mise au point, et selon le degré de gravité, en cas de faute rendant impossible la poursuite du Bootcamp, l'interruption immédiate de la session de Bootcamp pour l'ensemble de l'Equipe. Les frais éventuels causés par cette interruption sont à la charge des participants au Bootcamp et aucun remboursement ou avoir ne sera accordé.

VITALITY n'est pas responsable des objets apportés par les participants qui n'auront pas été confiés à sa garde.

Les participants sont informés que jouer à des jeux vidéo peut provoquer un risque d'addiction et d'isolement.

Avertissement relatif à l'épilepsie :

Certaines personnes sont susceptibles de faire des crises d'épilepsie ou d'avoir des pertes de conscience à la vue de certains types de lumières clignotantes ou d'éléments fréquents dans notre environnement quotidien. Ces personnes s'exposent à des crises lorsqu'elles regardent certaines images télévisées ou lorsqu'elles jouent à certains jeux vidéo. Ces phénomènes peuvent apparaître alors même que le sujet n'a pas d'antécédent médical ou n'a jamais été confronté à une crise d'épilepsie.

Si un participant a déjà présenté des symptômes liés à l'épilepsie (crise ou perte de conscience) en présence de stimulations lumineuses, il lui est conseillé de consulter son médecin avant toute participation au stage.

En tout état de cause, il est recommandé aux participants de respecter les règles suivantes lors de l'utilisation d'un jeu vidéo :

- Eviter de jouer en cas de fatigue ou de manque de sommeil ;
- Jouer dans une pièce bien éclairée ;
- En cours d'utilisation, faire des pauses de dix à quinze minutes toutes les heures.

Les participants sont informés de l'intérêt de souscrire une assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels.

Avertissement relatif à la classification des Jeux :

Les Jeux pouvant être pratiqués lors du Bootcamp ont adopté la classification PEGI. Les classifications par âge permettent de s'assurer que le contenu de divertissement est adapté à l'âge de l'utilisateur. Nous invitons les utilisateurs majeurs, les parents, les responsables accompagnateurs pour les enfants mineurs, à être attentifs à ces affichages, afin de ne pas s'exposer ou de ne pas exposer les mineurs à des contenus inadaptés. Les conséquences d'une utilisation des appareils inadaptés à l'âge ou la sensibilité du joueur, seront sous l'entière responsabilité de l'utilisateur ou des parents accompagnants pour les enfants mineurs de moins de 12 ans.

Accès à la salle

- Contrôle des Accès :

V.Hive se réserve le droit d'inspecter visuellement : tout vêtement, manteau, sac et effet personnel à l'entrée de la salle et ce pour des raisons de sécurité, ainsi que dans le cadre du plan Vigipirate. En cas de refus de la part du Visiteur, V.Hive se réserve le droit de ne pas autoriser l'accès à notre établissement.

Nous vous informons qu'il est strictement interdit d'introduire à V.Hive les objets suivants (sans que cette liste soit limitative) :

- Toutes substances illicites (toutes drogues confondues), dangereuses pour la santé.
- Toutes boissons alcoolisées
- Tout objet dangereux (notamment toutes armes de nature offensive ou défensive quelle que soit leur catégorie)
- Tout type d'objet ou jouet ayant l'apparence d'une arme à feu (ex : pistolet laser, pistolet à eau, casque de motocyclettes, antivol ...), susceptible de mettre en danger la sécurité des Visiteur(s).
- Tout objet de nature à troubler la tranquillité des Visiteur(s) (vuvuzela, portes voix, klaxons, sifflets, enceintes portables).
- Toutes perches télescopiques pour appareils photos ou téléphones portables, utilisées notamment pour les selfies.
- Tout objet récréatif tels que les drones ou tout autre jouet télé ou radiocommandé.
- Et d'une manière plus générale, tout objet que nous considérons comme inapproprié ou perturbant, et ce, à la discrétion du personnel de V.Hive ou de nos prestataires de sécurité.

- Objets Volumineux :

L'introduction dans l'établissement d'objets volumineux et encombrants, en particulier, les bagages et valises, les sacs de sport, ne sont pas admis. Nous vous recommandons de venir sans ces objets car les salariés de V.Hive ne sont pas habilités à conserver vos objets. Les poussettes sont autorisées, pour le confort de nos petits clients et des parents. Les trottinettes et les patins à roulettes, sont également autorisés à condition d'être pliés et non utilisés. Pour la sécurité des biens et des personnes, aucun espace de stockage ni vestiaire ne peut et ne sera mis à disposition des Visiteur (s), de ce fait vous devrez conserver avec vous tout objet encombrant.

- Tenue vestimentaire :

Pour accéder à notre établissement une tenue correcte sera exigée en toute circonstance. L'accès à V.Hive sera catégoriquement refusé en cas de non-respect des exigences vestimentaires ci-dessous : Les personnes n'ayant pas de chaussures, les personnes torsés nus, les personnes portant un couvre-chef, une capuche, un masque, une casquette ou bien des lunettes de soleil pouvant masquer le visage. Les personnes ayant une tenue négligée ou ne correspondant pas à l'image de notre établissement. Nous nous réservons le droit, de refuser l'accès ou de reconduire à l'extérieur de la salle, toute personne portant une tenue que V.Hive considérerait comme inappropriée, et ce, à tout moment, lors de votre visite dans l'établissement. Lors d'événements spéciaux privés, des règles spécifiques peuvent être appliquées. Merci d'en prendre connaissance sur les supports dédiés à ces événements.

- Accès des Mineurs :

Toute personne mineure de moins de 12 ans accédant à notre établissement devra être accompagné et sous la responsabilité exclusive de ses parents, ou de la personne majeure l'accompagnant. De plus, les parents ou l'accompagnant seront tenus pour responsables de tous les dommages que pourrait occasionner le mineur.

- Accès des animaux :

Seuls les animaux d'assistance sont admis à l'intérieur de la salle. Ils doivent être tenus en laisse et rester sous la garde du propriétaire.

Consignes de sécurité et d'hygiène :

- **Comportement du Public :**

Les vols, troubles à l'ordre public, violences verbales et physiques, propos insultants, fraudes, escroqueries, états d'ébriété, atteintes aux bonnes mœurs, malveillances, non-respect des consignes de sécurité et du règlement intérieur, tricherie sur un de nos appareils, racisme etc... ; peuvent amener V.Hive ou son service de sécurité, à intervenir afin de prendre les mesures qui s'imposent. Soit notamment : d'aviser les forces de Police, d'engager un dépôt de plainte ou de reconduire le Visiteur à l'extérieur de la salle et ce sans aucune compensation, de remboursement ou autres recours. Nous rappelons que toutes personnes alcoolisées ou sous l'emprise de stupéfiants sera immédiatement exclues de notre établissement.

- **Hygiène :**

Nous vous demandons instamment de respecter la propreté des lieux et les installations aménagées pour votre plaisir et votre confort. Nous remercions notre aimable clientèle de faire preuve d'une hygiène corporelle adaptée à la fréquentation d'un établissement recevant du public. Pour le confort et la sécurité de tous, il est interdit de boire et de manger, à l'exception de ce qui est vendu au sein de l'établissement, tout en respectant les espaces « Snacking ». Il est interdit de manger ou boire sur les postes de jeu.

- **Evacuation de la salle :**

La Direction se réserve le droit de limiter ou de refuser l'accès à la salle ou encore, d'évacuer la salle, pour des raisons de sécurité ou en cas de « force majeure ».

- **Vols et Dommages sur les Biens des Visiteur (s):**

V.Hive et sa Direction, déclinent toute responsabilité concernant les vols, les pertes ou les dégradations de vos objets personnels pendant votre passage dans notre établissement. Sachez que tout objet posé, hors de votre contrôle ou de votre attention, pendant votre partie de jeux, peut se révéler être une opportunité pour une personne mal attentionnée, de vous le dérober. Par conséquent nous vous demandons d'être attentif durant votre passage, et de ne rien oublier lors de votre départ.

- **Vols et Dommages sur les Biens de la salle:**

La salle et le matériel mis à la disposition devront être restitués dans un état correct d'utilisation. En cas de dégradations commises par le client sur les salles, les équipements voire les parties communes, les réparations seront évaluées, notifiées par courriel dans un délai de trente (30) et suivies d'une indemnisation par le client, sans délai de recours aux assurances, et ce, dans un délai de quinze (15) jours à compter de ladite notification.

- **Matériel informatique :**

Il est strictement interdit de supprimer des fichiers sur les disques durs ou de modifier la configuration du matériel, d'installer des programmes destinés à contourner la sécurité, d'introduire des programmes nuisibles (virus, logiciels espions ou autres), et plus généralement de perturber le bon fonctionnement ou l'intégrité du système informatique et du réseau local de V.Hive.

- **Compte de jeu :**

Le Client est propriétaire de son compte utilisateur lui permettant d'accéder aux postes de jeu. Il est strictement interdit d'échanger ou prêter son compte utilisateur à un autre client.

- **Comportements :**

V.Hive se réserve par ailleurs le droit discrétionnaire d'interdire l'accès à toute personne dont le comportement serait de nature à porter atteinte à leur sécurité, à celle des autres Visiteur(s), ainsi qu'à la tranquillité de notre clientèle.

- **Interdiction de Fumer :**

Depuis le 1 février 2007, la réglementation en vigueur interdit de fumer dans un établissement recevant du public, de ce fait notre établissement est non- fumeur. Cette interdiction s'applique également aux cigarettes électroniques.

- **Vidéo Protection :**

Ce site est équipé d'un système de vidéo protection exploitée par V.Hive. Ce dispositif de vidéo protection est installé pour la sécurité des personnes et des biens. V.Hive assure la responsabilité de la gestion du système, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Articles L 251-1 et suivants du Code de la Sécurité Intérieure. Décret 2006-929 du 28 juillet 2006. Informations et accès aux images auprès vhive@vitality.gg

- Objets Abandonnés ou perdus :

V.Hive se réserve le droit de gérer ou de détruire les objets abandonnés ou oubliés, de la manière la plus appropriée et en collaboration avec les autorités compétentes.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « **CGV** ») sont conclues entre, d'une part, TEAM VITALITY, société par actions simplifiée au capital social de 36 453 euros, dont le siège social est situé au 48, rue Meslay – 75003 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 794 387 498, dont le numéro de TVA est FR 61 794387498 (ci-après le « **Vendeur** »), et, d'autre part, tout client, consommateur ou professionnel, telles que ces notions sont définies par la loi, souscrivant à une prestation de participation à un Tournoi, à un Championnat ou à un Stage organisé par TEAM VITALITY (ci-après le « **Client** »).

PRÉAMBULE

Le Vendeur est une équipe d'esport réputée en France et à l'étranger. En parallèle de son activité principale de participation à des compétitions d'esport, le Vendeur organise des évènements d'esport sur différents jeux vidéo à destination des amateurs ou des entreprises, notamment au sein du local V.HIVE situé 102, boulevard de Sébastopol – 75003 Paris. La liste et le descriptif des Tournois, Championnats et Stages organisés par le Vendeur peuvent être consultés sur le site Internet accessible à l'adresse <https://www.vitality.gg/fr/> (le « **Site** »).

ARTICLE 1 – DÉFINITIONS

Commande : tout achat de Services réalisé par le Client.

Prix : selon les cas, la valeur unitaire d'un match par personne ou la valeur de l'inscription d'une équipe ou d'une personne pour un Tournoi, un Championnat ou un Stage déterminé.

Services : l'ensemble des services d'organisation de Tournois, Championnats et Stages esport offerts par le Vendeur.

ARTICLE 2 – OBJET

Les CGV ont pour objet la location du lieu dénommé V.Bootcamp et de définir les droits et obligations du Vendeur et du Client à l'occasion de la vente des Services.

ARTICLE 3 – CHAMP D'APPLICATION ET ACCEPTATION

Les CGV sont applicables à tout Service vendu au Client par le Vendeur, quel que soit le canal d'achat utilisé (site ou plateforme Internet, renvoi du dossier d'inscription par email ou par la Poste). Le Client déclare avoir la capacité et le pouvoir juridique de contracter avec le Vendeur. Avant la validation définitive de toute Commande,

le Client devra avoir pris connaissance et accepté les CGV dans leur intégralité, la preuve de cette acceptation étant matérialisée par le coche de la case prévue à cet effet. À défaut d'acceptation des CGV, la vente ne sera pas conclue et l'équipe ou la personne concernée ne sera pas inscrite au Bootcamp. Les CGV ainsi acceptées prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément acceptées par le Vendeur. La nullité d'une clause des CGV n'entraîne pas la nullité du reste des CGV. L'inapplication temporaire ou permanente d'une ou plusieurs clauses des CGV par le Vendeur ne saurait valoir renonciation de sa part à ladite clause ni aux autres clauses des CGV qui continuent à produire leurs effets.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier les CGV à tout moment, sans préavis, en publiant une nouvelle version sur le Site.

Pour la participation de mineurs non émancipés au Bootcamp, il est précisé que les CGV devront être obligatoirement acceptées par la personne qui procède à la Commande, et que cette dernière s'engage à en communiquer la teneur aux autres membres de son équipe, participant au Bootcamp.

ARTICLE 4 – FORMATION DU CONTRAT DE VENTE

Le contrat de vente de Services est formé à condition que les conditions essentielles suivantes soient réunies :

- Renseignement du bon de commande et acceptation des CGV ;
- Encaissement du complet paiement à la réservation du Bootcamp ;

À défaut de réalisation de ces conditions, le contrat de vente de Services sera caduc et, le cas échéant, le Prix encaissé par le Vendeur sera restitué au Client.

ARTICLE 5 – INFORMATION DU CLIENT

Préalablement à l'acceptation de la Commande, le Client déclare avoir été informé des caractéristiques essentielles des Services, de leur Prix, des dates/calendriers et modalités d'exécution des prestations, des modalités de paiement et de traitement des réclamations, ces informations étant accessibles sur les fiches de présentation du Bootcamp et dans les présentes CGV. Le Client est informé que les Services sont proposés dans la limite des places disponibles. Le Client déclare également que le Vendeur a mis à sa disposition préalablement à la Commande les informations relatives à son identité, à ses coordonnées postales et électroniques, lesquelles figurent dans la rubrique des mentions légales du site Internet vitality.gg et dans les présentes CGV. Par l'intermédiaire des CGV, le Client déclare enfin avoir été informé, préalablement à la validation de la Commande, des autres conditions contractuelles applicables à la vente et, en particulier, de l'absence de droit de rétractation.

Avertissement spécifique concernant les risques d'épilepsie et d'addiction

Certaines personnes sont susceptibles de faire des crises d'épilepsie ou d'avoir des pertes de conscience à la vue de certains types de lumières clignotantes ou d'éléments fréquents dans notre environnement quotidien. Ces personnes s'exposent à des crises lorsqu'elles regardent certaines images télévisées ou lorsqu'elles jouent à certains jeux vidéo. Ces phénomènes peuvent apparaître alors même que la personne n'a pas d'antécédent médical ou n'a jamais été confronté à une crise d'épilepsie. Si le Client ou la ou les personnes qu'il inscrit ont déjà présenté des symptômes liés à l'épilepsie (crise ou perte de conscience) en présence de stimulations lumineuses, ils sont invités à consulter leur médecin avant toute réservation du Bootcamp.

La pratique des jeux vidéo peut entraîner un risque d'addiction et d'isolement.

Les Jeux pouvant être pratiqués lors du Bootcamp ont adopté la classification PEGI. Les classifications par âge permettent de s'assurer que le contenu de divertissement est adapté à l'âge de l'utilisateur. Nous invitons les utilisateurs majeurs, les parents, les responsables accompagnateurs pour les enfants mineur, à être attentifs à ces affichages, afin de ne pas s'exposer ou de ne pas exposer les mineurs à des contenus inadaptés. Les

conséquences d'une utilisation des appareils inadaptés à l'âge ou la sensibilité du joueur, seront sous l'entière responsabilité de l'utilisateur ou des parents accompagnants pour les enfants mineurs de moins de 12 ans.

Les Clients sont informés de l'intérêt de souscrire pour eux-mêmes ou pour les personnes qu'ils inscrivent une assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels des participants.

ARTICLE 6 – COMMANDE

6.1 Commande en ligne

En cas de commande en ligne, le Client devra créer un compte client en renseignant ses prénom, nom, adresse postale, numéro de téléphone et adresse électronique, ainsi que les mêmes renseignements concernant les personnes participantes qu'il inscrit, le cas échéant, ces informations étant ci-après désignées les « **Données Personnelles** », dont les règles de collecte, de traitement et de conservation sont prévues dans la charte de protection des données personnelles du Vendeur accessible sur demande à l'adresse suivante : vhive@vitality.gg. Le Vendeur ne pourra être tenu pour responsable du mauvais traitement d'une Commande si le Client a commis une erreur, volontaire ou non, dans le renseignement de ses Données Personnelles sur son compte Client. Pour terminer la création de son compte client, le Client renseigne un mot de passe qu'il crée et qu'il doit garder secret et ne pas divulguer. Le Client devra notamment vérifier que son mot de passe est suffisamment sécurisé (comportant un nombre de caractères suffisant, des caractères alphanumériques variés, etc.), et veiller à déconnecter sa session lorsqu'il quittera les moyens de connexion au site. Le Client est seul responsable de l'accès à son compte client. Si le Client pense que quelqu'un utilise son compte client à son insu, il lui appartient de contacter sans délai le service client du Vendeur, lequel pourra réinitialiser le mot de passe et prendre à sa convenance toute mesure qu'il jugera appropriée.

6.2 Stipulations générales relatives à la Commande

Pour passer une Commande, le Client devra obligatoirement suivre les étapes suivantes :

- Consulter les informations relatives aux caractéristiques essentielles et aux Prix des Services sur le site Internet concerné ou sur les fiches promotionnelles et/ou d'inscription aux Services ;
- En cas d'achat en ligne, suivre les instructions du site nécessaires à l'ouverture d'un compte client, lesquelles sont rappelées à l'article 5, et/ou se connecter à son compte à l'aide de son identifiant et de son mot de passe ;
- Remplir le bon de commande électronique ou papier en sélectionnant les Services souhaités ;
- En cas d'achat en ligne, vérifier les éléments de la Commande sur le récapitulatif fourni par le Vendeur et qui contient les Services choisis, le Prix Total, les coordonnées du Client, les frais éventuels, l'adresse de facturation et le mode de règlement choisi et, le cas échéant, identifier et corriger les erreurs ;
- Valider définitivement la Commande et le Prix Total des Services commandés, sous réserve d'avoir préalablement consulté et accepté les CGV ;
- Suivre les instructions du serveur de paiement en ligne pour le paiement du Prix Total ou adresser le règlement selon la procédure prévue par le dossier d'inscription.

Le Vendeur se réserve le droit de refuser la Commande si elle est anormale, passée de mauvaise foi ou pour tout autre motif légitime et, en particulier, lorsqu'il existe un litige avec le Client concernant le paiement d'une Commande antérieure.

ARTICLE 7 – PAIEMENT

7.1 Paiement en ligne

Pour toute Commande passée en ligne, le Client doit régler 100% de sa Commande comptant à la date de la Commande au moyen d'une carte bancaire, via un compte Paypal ou via Apple Pay. Les cartes bancaires acceptées sont celles des réseaux Carte Bleue, Visa, MasterCard / EuroCard, American Express. Le Client garantit

au Vendeur qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser ces modes de paiement et reconnaît que les informations données à cet effet valent preuve de son consentement à la vente comme à l'exigibilité des sommes dues au titre de la Commande. La transaction est débitée sur la carte bancaire du Client après vérification des données de celle-ci, à réception de l'autorisation de débit de la part de la société émettrice de la carte bancaire utilisée par le Client. À cette fin, le Client confirme qu'il est titulaire de la carte bancaire à débiter et que le nom y figurant est effectivement le sien. Le Client communique les seize chiffres et la date d'expiration de sa carte bancaire, ainsi que, le cas échéant, les numéros du cryptogramme visuel. Le Vendeur met en œuvre tous les moyens pour assurer la confidentialité et la sécurité des données de paiement transmises sur le site. Le paiement sécurisé en ligne est réalisé par un prestataire de service de paiement.

7.2 Stipulations générales relatives au paiement

Dans le cas où le paiement se révélerait être irrégulier, incomplet ou inexistant, pour quelque motif que ce soit, le Vendeur ne sera pas tenu à l'exécution de ses Services et la Commande sera annulée. Le Vendeur se réserve le droit de refuser d'honorer une commande d'un Client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours.

ARTICLE 8 – CONFIRMATION DE COMMANDE

Une fois la Commande réglée, le Vendeur adressera sans délai au Client un courriel de confirmation de la Commande et de son paiement ; ce courriel récapitule l'ensemble des éléments de la Commande (Services commandés, Prix Total), donne un numéro de commande et comporte un lien renvoyant vers les CGV. En imprimant et/ou en conservant ce courriel, le Client disposera d'un moyen de preuve attestant la passation de sa Commande. La facture électronique sera disponible dans un espace dédié sur le compte du Client ou adressée par email au Client. Elle sera libellée au nom et à l'adresse indiquée par le Client au moment de la Commande. Pour toute question relative au suivi d'une Commande, le Client pourra contacter le service client à l'adresse suivante (vhive@vitality.gg) en précisant l'objet de la demande. Le service est disponible du lundi au vendredi de 9h à 18h.

ARTICLE 9 – PRIX

Les Prix des Services vendus sont ceux figurant sur le site Internet et sur les formulaires d'inscription au jour de la passation de la Commande. Ces Prix sont, à cette date, fermes et définitifs. Ils sont exprimés en euros toutes taxes comprises. Les Prix tiennent compte des taxes applicables au jour de la Commande et tout changement du taux de ces taxes sera automatiquement répercuté sur le Prix des Services. Le Vendeur se réserve le droit de modifier ses Prix à tout moment, tout en garantissant au Client l'application du Prix en vigueur au jour de la Commande. Les frais de télécommunication inhérents à l'accès au site restent à la charge exclusive du Client. La durée de validité des offres et des Prix est déterminée par l'actualisation du site et des formulaires d'inscription.

ARTICLE 10 – REPORT ET ANNULATION

Le Vendeur est libre de modifier la date ou le calendrier d'exécution des Services à condition de prévenir le Client dans un délai raisonnable. Dans ce cas, le Vendeur proposera une ou plusieurs dates de report au Client, sans qu'aucune indemnité ne puisse être demandée de ce fait par le Client.

En cas de fermeture du lieu d'accueil du V.Bootcamp imposée par une décision gouvernementale ou en cas de restrictions aux libertés d'aller et venir et/ou de réunion rendant impossible ou très difficile l'organisation du Bootcamp, l'événement organisé sera annulé de plein droit, sans frais ni pénalité pour l'une ou l'autre des parties, et ce, quelle que soit la date à laquelle les décisions gouvernementales seront prises ou entreront en vigueur, et ce, qu'elles s'appliquent en tout ou partie à la période du Bootcamp. Dans ces cas, le Vendeur s'engage à informer immédiatement les personnes ou sociétés inscrites, à proposer un report ou à rembourser les sommes qui lui ont été versées dans un délai de 60 jours à compter de la décision d'annulation adressée par mail au Client. Les Clients ne pourront prétendre à aucune autre forme d'indemnisation.

Si des mesures de sécurité sanitaire (distanciation physique, limitation du nombre de personnes pouvant être admises dans un ERP) sont prises par les autorités ou le Vendeur, et ce, quelle que soit la date de prise de ces mesures dès lors qu'elles sont applicables à la période du Bootcamp, la réservation des Services sera maintenue, et le Vendeur disposera de la faculté, uniquement pour des raisons de sécurité sanitaire, de réduire unilatéralement le nombre de participants autorisés à participer au Bootcamp. Dans ce cas, le Vendeur s'engage à informer immédiatement les personnes ou sociétés inscrites concernées, à proposer un report aux personnes pour lesquelles les Services sont annulés ou à leur rembourser les sommes qui lui ont été versées dans un délai de 60 jours à compter de la décision d'annulation adressée par mail au Client. Les Clients ne pourront prétendre à aucune autre forme d'indemnisation.

En cas d'annulation de la part du Client plus de quinze jours avant le premier jour de la réservation du Bootcamp, le Vendeur lui remboursera la totalité du Prix. En cas d'annulation de la part du Client moins de quinze jours mais plus de sept jours avant le Bootcamp, le Vendeur lui remboursera le Prix à hauteur de 75%. En cas d'annulation de la part du Client moins de sept jours avant le Bootcamp, le Vendeur lui remboursera à hauteur de 50%. Dans l'hypothèse où le Client ne se présente pas au Bootcamp et qu'il n'avait pas prévenu l'annulation le jour même, il ne sera pas remboursé et ne bénéficiera d'aucun avoir.

ARTICLE 11 – INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS SANITAIRES

Si le Vendeur ou les autorités compétentes venaient à prendre des mesures de sécurité sanitaire applicables au V.Bootcamp (distance entre les participants, respect des gestes barrière, organisation de la circulation dans les différents espaces, port du masque, etc.), le Vendeur vous adressera, en amont de l'événement concerné, une fiche d'information afin que les participants puissent en prendre connaissance, et ainsi participer au Bootcamp en toute sécurité.

ARTICLE 12 – ARCHIVAGE - PREUVE

Le Client est expressément informé que, sauf erreur manifeste dont il apporterait la preuve, les données conservées dans les bases de données du Vendeur ont force probante quant aux Commandes passées. Les données sur supports informatique ou électronique conservées régulièrement constituent des preuves recevables et opposables, notamment pour la nature, le contenu et la date des Commandes, dans les mêmes termes et avec la même force probante que les dossiers d'inscription, les factures et devis qui sont reçus et conservés par écrit.

ARTICLE 13 – TRAITEMENT DE DONNÉES PERSONNELLES

Le Client est informé que les Données Personnelles pourront être utilisées par le Vendeur pour la bonne exécution du contrat de vente des Services et l'organisation du Bootcamp. Les destinataires du traitement relatif aux Données Personnelles des Clients sont indiqués dans la Charte des données personnelles, de même que la durée de conservation des données, les droits dont sont titulaires les Clients personnes physiques et leurs conditions d'exercice. La Charte est consultable sur demande à l'adresse yhive@vitality.gg.

ARTICLE 14 – IMAGE DES PARTICIPANTS

Le Vendeur ou toute autre personne désignée par lui est autorisé à capter ou faire capter l'image et/ou la voix et/ou le pseudonyme des participants au Bootcamp par le biais de tout procédé, existant ou non à la date des présentes, à toute fin et notamment à des fins promotionnelles, commerciales, illustratives, professionnelles et historiques en relation avec les activités du Vendeur.

L'image des participants pourra être exploitée sur tout support et notamment sur les supports suivants :

- Supports papiers : livres, albums, bandes dessinées, affiches, posters, etc. ;
- Supports digitaux : sites Internet, réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, etc.), applications mobiles, etc. ;

- Supports audiovisuels : télévision, cinéma, DVD, vidéo à la demande (VOD), web documentaire, etc.
Cette autorisation est consentie à titre gratuit pour une durée de dix (10) ans à compter de la date de sa signature et pour le territoire du monde entier.

ARTICLE 15 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Vendeur est titulaire des droits de propriété intellectuelle sur l'ensemble des éléments, notamment les marques déposées par le Vendeur, les illustrations, images, logotypes, photographies, vidéos, sons, textes composant ou reproduits sur le site ou à l'occasion de la fourniture Services. Par conséquent, toute reproduction, représentation, adaptation, traduction et/ou transformation partielle ou intégrale et/ou transfert sur un autre site Internet ou sur tout autre support de tout élément ou donnée composant ou reproduit sur le site ou à l'occasion de la fourniture des Services, par quelque moyen, pour quelque motif et sur quelque support que ce soit, sans autorisation préalable et écrite du Vendeur, est strictement interdite. Il en est de même pour tout droit d'auteur, dessin et modèle qui sont la propriété du Vendeur. Le non-respect de cette interdiction est susceptible de constituer un acte de contrefaçon engageant la responsabilité civile et/ou pénale de son auteur. Le Vendeur se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre de toute personne qui ne respecterait pas cette interdiction.

ARTICLE 16 – RESPONSABILITÉ ET ASSURANCE

Le Vendeur ne peut être en aucun cas tenu pour responsable d'un problème de connexion Internet, d'absence de réseau, de la non-réception de la *newsletter*, de la suppression d'un compte client, d'une maintenance ou de toute autre restriction d'accès au site. Les photos, illustrations et/ou visuels ne sont publiés sur le site qu'à titre d'illustration et ne peuvent être considérés comme représentant fidèlement l'offre en question. Les photos, illustrations et/ou visuels n'ont en aucun cas une valeur contractuelle. En cas d'erreurs, la responsabilité du Vendeur ne pourra être engagée à ce titre. Le Vendeur ne peut être tenu pour responsable des dommages de toute nature, tant matériels qu'immatériels ou corporels, qui pourraient résulter de la mauvaise utilisation des Services par le Client ou du non-respect des règles d'hygiène et de sécurité par le Client, du règlement intérieur du V.HIVE ou de la charte applicable aux personnes participant au Bootcamp Le Vendeur a souscrit auprès de son assureur une assurance de responsabilité civile professionnelle couvrant son activité en France auprès de Aviva Assurances : TOURS CENTRE 73, bis Avenue Grammont 37000 TOURS.

ARTICLE 17 - FORCE MAJEURE

Les obligations contenues aux présentes ne seront pas applicables ou seront suspendues de plein droit si leur exécution est devenue impossible en raison d'un cas de force majeure. Le Vendeur avisera le Client de la survenance d'un cas de force majeure dans les 7 jours à compter de la survenance de cet événement. Lorsque la suspension de l'exécution des obligations du Vendeur se poursuit pendant une période supérieure à 21 jours, le Client a la possibilité de résilier la Commande en cours et le Vendeur devra alors procéder au remboursement de la Commande.

ARTICLE 18 – RÉCLAMATIONS

Toute réclamation doit s'effectuer par courriel à vhive@vitality.gg ou par voie postale à l'adresse suivante : TEAM VITALITY, 102, boulevard de Sebastopol – 75003 PARIS. Les réclamations ainsi adressées feront prioritairement l'objet d'une tentative de règlement amiable et, dans tous les cas, d'une réponse écrite du Vendeur. L'année qui suivra la réclamation du Client auprès des services du Vendeur, le Client pourra, en application des dispositions de l'article R. 616-1 du code de la consommation, faire examiner sa demande par un médiateur, chaque litige ne pouvant être examiné que par un seul médiateur. Le médiateur compétent est le médiateur du commerce coopératif et associé : <http://www.mcca-mediation.fr>. Vous pouvez contacter le médiateur par mail (servicemediation@mcca-mediation.fr) ou par courrier à l'adresse suivante : FCA, 77 rue de Lourmel, 75015 Paris. Pour les litiges transfrontaliers, le Client pourra contacter le Centre européen des consommateurs France : www.europe-consommateurs.eu. Le Client peut à ses frais se faire assister d'un conseil.

ARTICLE 19 – LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

La loi applicable est la loi française.

Tout litige relatif à la Commande, aux présentes CGV, à leur interprétation ou à leur suite sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux français territorialement compétents.

Fait à Paris, le 07/09/2020